

INSTALLATION PROFESSIONNELLE



Ce module donne des informations concrètes sur les obligations légales et comptables que vous devrez remplir en tant que kinésiologue. Il donne également des conseils sur le plan communication.

Pour beaucoup en effet, devenir kinésiologue représente un pas vers l'autonomie : celui du chef d'entreprise.

Ce stage est destiné à vous accompagner dans vos questionnements, afin de vous permettre d'apporter des réponses adaptées à votre cas personnel.

PROGRAMME

Objectifs pédagogiques

- Lister les informations sur les démarches d'installation à effectuer
- Déterminer les différents points de vigilance de la « vie administrative » d'un cabinet
- Développer sa communication pour se faire connaître
- Déterminer les bonnes questions à se poser
- Réaliser un prévisionnel

Moyens pédagogiques

- Support pédagogique numérique complet remis sous format pdf

Techniques spécifiques

- Les démarches comptables à effectuer
- Les obligations légales
- Les différents statuts possibles (auto-entrepreneur, entreprise individuelle, portage salarial...)
- Les normes à respecter
- Quelles assurances contracter
- L'attention à porter sur votre bail de location
- L'achat d'un cabinet
- Les différents supports de communication
- Les activités syndicales

Compétences à acquérir

- Prendre en compte les différents aspects de l'installation professionnelle
- Définir clairement votre situation actuelle
- Vous projeter dans votre situation future
- Cibler votre stratégie de communication

Validation des acquis : Théorie – QCM à l'issue du stage, corrigé en groupe – Pratique en binôme (lors des journées supervision)

PRÉ-REQUIS : Aucun

NOMBRE DE JOURS : 2 jours (9h-12h30 / 14h-17h30)

NOMBRE D'HEURES : 14h

TARIF UNIQUE : 120 euros par journée de formation, soit 240 euros (140 euros/jour, soit 280 euros si financement)

LIEUX DU STAGE : 333 rue du Marais, Bâtiment Espace Challes, 73190 CHALLES-LES-EAUX/ 7 Route de Strasbourg, 69300 CALUIRE ET CUIRE/ 1, Chemin de Morcy, Les Jacobins, 74200 THONON-LES-BAINS. Le stage se déroule en PRÉSENTIEL.

FORMATEURS : Anne-Catherine de Fombelle

Si vous êtes porteur de handicap(s), contactez-nous pour que nous puissions identifier vos besoins en pédagogie, matériel, moyens techniques, humains, et faire de notre mieux pour y apporter des solutions ou vous orienter.

CONTACT : delphine.decourville@auranesis-kinesiologie.fr ou 06 02 08 58 72

Adresse : 206, Chemin des Chartreux, 74200 Armoiy

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 84740354374 auprès du préfet de région Auvergne-Rhône-Alpes - Siret N°841 528 995 00019

Fiche pgm V8 09-23

INSTALLATION PROFESSIONNELLE



PROGRAMME JOURNALIER

Jour 1

- Entreprenariat : posture, facteurs de succès
- Créer son entreprise : statuts
- Micro-entreprise en détail : obligations, avantages/inconvénients

Jour 2

- Facturation et comptabilité
- Cotisations, impôts, CA, TVA, couverture sociale, chômage, obligations formations, assurances, retraites
- Exemples chiffrés détaillés
- Ouvrir son cabinet
- Communication
- Exercices pratiques en groupe : déterminer ses forces – identifier ses ressources - comment se présenter

CONTACT : delphine.decourville@auranesis-kinesiologie.fr ou 06 02 08 58 72

Adresse : 206, Chemin des Chartreux, 74200 Armoy

*Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 84740354374 auprès du préfet de région
Auvergne-Rhône-Alpes - Siret N°841 528 995 00019*

Fiche pgm V8 09-23